

Écrire en berbère : l'expérience de la diaspora

Mohand TILMATINE

1. L'Université et le terrain associatif

L'émigration algérienne en Europe a toujours joué un rôle très important dans le développement de la question berbère en général. Ce rôle sera déterminant dans le passage à l'écrit qui caractérise la phase actuelle du processus de construction d'une identité berbère. En Europe, mais fondamentalement en France pour le kabyle, nous pouvons considérer que la présence culturelle berbère tourne essentiellement autour de deux pôles: les universitaires et le travail fait dans le domaine scientifique d'une part, et le terrain associatif d'autre part.

Les contacts entre les deux champs qui, surtout au début, étaient quasiment inexistantes, voire même marqués par un mutuel dédain, se sont nettement améliorés avec la nouvelle génération. L'engagement inexistant ou du moins insuffisant de l'élite intellectuelle kabyle dans le processus de revendication et de construction identitaire a créé des espaces vides que tentent de combler avec plus ou moins de réussite certains militants, créant ainsi des interférences entre les deux champs. Ceci se vérifiera également dans les tentatives d'intervention sur la langue.

1.1. L'université

Au niveau universitaire, il ne fait pas de doute que le centre névralgique des activités sur et autour de la langue et de la culture berbères se trouve à Paris. C'est dans cette ville que se concentre la majorité des institutions où se donnent des enseignements de berbère, dont notamment ceux proposés par T. Yacine (anthropologie berbère à l'École des hautes Études en sciences Sociales) ou L. Galand (Linguistique et épigraphie berbères à la Sorbonne). Cependant, entre

toutes ces institutions, il convient de relever que l'INALCO demeure la seule institution universitaire européenne qui propose des formations et études spécialisées complètes en langue et littérature berbères¹.

La prépondérance de cette dernière institution dans le domaine berbère trouvera son prolongement naturel dans les efforts en vue d'une normalisation de la langue berbère. A cet effet, plusieurs réunions internationales ont rassemblé en avril 1993² et en juin 1996³ à l'INALCO, des spécialistes et des praticiens venus de plusieurs pays berbérophones, mais aussi de divers pays européens (Allemagne, Espagne, France ou des Pays-Bas). Une réunion portant spécifiquement sur le rifain et à laquelle avaient participé des représentants de l'INALCO avait également eu lieu à Utrecht (Pays-Bas) en novembre 1996 [rapport de synthèse (1997) disponible à l'INALCO]. La dernière réunion de ce groupe à Paris du 5 au 9 octobre 1998⁴ a abouti à un projet de création d'une structure internationale de coordination dont l'objectif était de travailler à la normalisation du berbère.

1.1.1. Les principes généraux établis à l'issue de ces réunions:

Tous les rapports portant sur ces réunions ont été rédigés sous les auspices de l'INALCO. Un des avantages les plus évidents de cette coordination est que le groupe, tout en tenant compte des spécificités régionales, a pu assurer une certaine convergence dans les grandes lignes et les principes généraux qui peuvent se résumer comme suit :

- *de la variation*

Accepter le principe de la variation régionale et rejeter d'une langue identique en tous points de son territoire; éviter dans ce sens des transferts ou projections idéologiques qui ne répondent pas à la réalité linguistique.

- *le berbère commun*

Un standard commun ne devrait pas être considéré comme un objectif immédiat commun à toutes les régions amazighes : danger de

reconstitution de schémas connus par d'autres langues.

La forme régionale sera donc la base du travail. On visera là aussi une standardisation régionale du kabyle, du rifain, du tachelhit etc...: le rapprochement entre les dialectes sera plus facile dans certains secteurs de la langue, notamment la graphie usuelle ou le lexique – spécialement les néologismes. Ces deux vecteurs seront les axes porteurs d'un objectif à plus long terme d'une évolution convergente.

- élaborer des standards régionaux : qui seront aussi peu marqués localement que possible (choisir les formes les plus usitées par exemple) afin de freiner le processus de fragmentation ;

- éviter des normes coercitives et laisser une certaine marge de variation et de choix (*a s yawi; ad as yawi*) ;

- rejeter toute attitude rigide et excessive dans la "normalisation" ;

- enclencher un processus de normalisation convergente en partant des dialectes plutôt que de construire une norme pan-berbère mais artificielle ;

- éviter cependant une fragmentation extrême par la multiplication des normes.

1.2. Les associations

Bien que l'émigration kabyle, remonte au moins à la première guerre mondiale⁵, celle-ci n'a jamais disposé – jusqu'à présent – d'un réseau associatif conséquent, fort et structuré à la mesure de son nombre. Pire que cela: vu de l'extérieur, c'est à peine si cette communauté est perçue en tant que telle, car le plus souvent, pour les Etats, les institutions et même l'imaginaire social et culturel européens, les "Berbères" se fondaient dans des paramètres de définition plus larges: la communauté berbère était et demeure pour la majorité "musulmane", "arabe", "maghrébine", "nord-africaine" ou dans le meilleur des cas "algérienne", "marocaine" etc... reflétant ainsi

les positions idéologiques officielles des pays d'origine. Ce n'est que de l'intérieur que les mécanismes de différenciation interviennent (circuits traditionnels kabyles comme les quartiers, les cafés, les modes de consommation, les réseaux relationnels etc...)

A quoi cela est-il dû? Les Kabyles sont-ils peu adaptés ou enclins à cette forme d'organisation sociale? N'en ont-ils pas ressenti le besoin? Pourtant, les anciennes générations connaissent et continuent, elles, à pratiquer leur forme de regroupements "associatifs" avec des structures traditionnelles comme *tajmaat*, les regroupements familiaux, de villages qui leur permettent - en plein Paris - de continuer encore à perpétuer quelques rituels de leur propre culture au quotidien. De fait, une association culturelle berbère qui est active en France peut difficilement être comparée avec, par exemple, une association culturelle portugaise, italienne ou auvergnate. Pendant que ces dernières sont tournées vers une meilleure intégration dans la société d'accueil, les associations culturelles berbères sont un lien "un prolongement" du village dans l'exil parisien.

Par ailleurs, il est certain que le phénomène associatif moderne est moins ancré dans les sociétés nord-africaines. N'oublions pas que ce n'est que vers la fin des années 80 que l'Algérie fait sauter quelques verrous de la chape de plomb idéologique qui asphyxiant les Algériens en permettant la création d'associations vraiment indépendantes des circuits étatiques⁶. Jusqu'à l'introduction du multipartisme⁷ en Algérie, rejoindre une association culturelle constituait pour un berbérophone un acte risqué et pratiquement d'opposition au régime. Ceci vaut également dans une large mesure pour les berbérophones marocains, qui se caractérisent d'ailleurs par une grande réserve, voire même méfiance, dans ce domaine. Bien trop grande était la peur de tomber dans le collimateur des régimes nord-africains. Que le poids du politique ait toujours marqué les associations culturelles berbères s'explique tout simplement par le fait que leur existence même constituait un déni de l'idéologie nationale arabo-baathiste ou islamo-conservatrice des régimes nord-africains. Ceci constituait, d'un autre côté, un handicap supplémentaire vis-à-vis des autorités du pays d'accueil, généralement peu enclines à irriter les régimes algérien ou marocain, et encore moins à mettre en jeu les relations, souvent excellentes, qu'elles entretiennent avec les régimes

en place.

Un climat et une pression politiques qui ont probablement contribué à minimiser l'exploitation de la propre condition d'immigré, donc de minorité, qui – en d'autres situations – peut accentuer le sentiment d'appartenance au groupe et alimenter les volontés de s'accrocher à une "mémoire" linguistique et culturelle du pays d'origine.

Pourtant, en dépit de grands obstacles, les associations kabyle n'ont cessé d'exister et de jouer un rôle historique à la fois comme relais des revendications identitaires et comme base de repli pour les militants les plus menacés.

Les militants kabyles avaient en effet dans leur exil parisien la possibilité de se mouvoir dans un cadre politique, sinon favorable, du moins qui tolérait - dans la mesure où celles-ci s'inscrivaient dans un cadre légal - l'éclosion et/ou le développement d'activités et d'actions culturelles menées par des individus ou des groupes minoritaires plus ou moins représentatifs. Des conditions de travail, des espaces de liberté et de sécurité tout simplement inexistantes dans le pays d'origine.

Le développement des associations berbères est intimement lié aux événements politiques dans le pays d'origine. Si l'on excepte la première association kabyle *Tiwizi i tmazight*, créée en 1954, à la suite de la fameuse crise dite "berbériste" de 1949, les premières associations berbères vraiment actives n'apparaissent qu'après l'indépendance du pays avec notamment la création de l'*Académie berbère*⁸ en 1967 et du *Groupe d'Etudes Berbères* à l'Université de Paris VIII (Vincennes) en 1972. Les événements d'avril 1980 et le fameux "printemps amazigh" relanceront et renforceront le mouvement berbère en France et en Algérie. C'est la phase vraiment initiale du passage à l'écrit. La coopérative *Imedyazen* à Paris jouera un rôle central au sein des militants parisiens. Mais c'est surtout dans les années 90 et après l'introduction du multipartisme en Algérie que se multiplieront les associations berbères en Europe.

L'arrivée de nouvelles générations qui apporteront une autre touche qualitative au travail associatif, marquera un mouvement en pleine phase de restructuration. Des associations plus professionnelles, davantage tournées vers l'intégration (Association Culturelle Berbère, Paris) ou fonctionnant comme groupes d'intérêts (Association des Juristes Berbères de France) commencent à imposer leur cachet au champ associatif berbère.

Le travail essentiel de la majorité des associations tourne fondamentalement autour de l'organisation de diverses activités culturelles, dont souvent aussi des cours de berbère, véritable charnière du processus de récupération et de fixation de la langue. Destinés dans un premier temps, d'abord aux propres membres de l'association, ces cours avaient déjà commencé dans les années 80, par exemple en France et en Allemagne, ils se sont élargis par la suite au grand public. En France, en Allemagne, ces dernières années aux Pays-Bas, en Belgique, en Italie, en Espagne ou en Suède se sont multipliées des associations "mixtes" ou "pan-berbères" qui transcendant les groupes "dialectologiques" (Kabyles, Rifains, Chaouis, Chleuhs, Touaregs ...) regroupent de plus en plus des berbères originaires de diverses zones berbérophones.

Les publications

Quoique souvent d'inégale valeur, plusieurs associations disposent depuis de nombreuses années de publications propres. Ainsi en Allemagne, les revues *Taziri* (rifaine) ou *Nordafrika* (surtout kabyle), aux Pays-bas : *Niuws brieef*, en France les revues *Tiddukla* de l'ACB, *Imazighen Ass-a*, de l'association des Etudiants de l'INALCO et de l'association *Tamazgha*, *Azamazigh*, *Thifray* de l'association de Brest *Amazigh/Breiz*. Même les Etats-Unis ne sont pas en reste, puisque l'*Amazigh Cultural Association in America* (ACAA – www.tamazgha.org) publie depuis quelques années un bulletin qui porte le titre *The Amazigh Voice*.

Depuis quelques années, les publications de romans, nouvelles, recueils de poésies ou divers essais sur le berbère se multiplient tout en se maintenant en partie dans une zone de "littérature grise", et donc d'accès difficile.

Les cyber-amazighes

L'irruption dans le réseau Internet de la plupart des associations amazighes opérant dans les pays occidentaux ou aux USA présage d'un nouveau type d'organisations qui, conscientes du poids des nouvelles technologies, comptent exploiter au maximum les possibilités offertes par la communication moderne.

Contrairement à leurs aînés, les nouvelles générations de militants amazighs sont constituées par des étudiants souvent envoyés par les autorités algériennes dans le cadre de bourses d'Etat pour une formation supérieure en Europe ou en Amérique et qui y sont demeurés. Mais elles sont largement aussi animées par les propres enfants de l'ancienne génération de travailleurs immigrés, en grande partie analphabètes.

Vivant et agissant dans un environnement européen, cette génération a su acquérir puis mettre à profit ce qui est aujourd'hui l'instrument de communication par excellence dans le monde occidental: l'Internet. Aujourd'hui, un très grand nombre de sites Web appartenant à des associations ou à des individus proposent divers types d'informations sur la langue et culture berbères. Certains, comme le réseau *amazigh-Net*⁹, ont un tel succès qu'ils servent, au-delà des fonctions habituelles d'information et de communication, également de moyen de consultation pour certains chercheurs, surtout non berbérophones.

Or tous les échanges qui se font sur le Web nécessitent bien entendu la pratique de l'écrit. C'est donc tout naturellement que ce qui était pratique orthographique spécifique s'est développé désormais, presque par auto-régulation, en un système de transcription plus ou moins accepté et utilisé par une majorité des internautes amazighes¹⁰.

C [c'], [tc]	ḍ [d']	ğ [dj], [g']	ş [s']	z [z']
ḥ [h']	ȷ[&]	ṛ [r']	ṭ [t']	ε [<], [â], [a']

ÿÿ > [dd'] ; ,, > [tt']

2. Les projets communs et la convergence effective des deux champs:

Des exemples de collaboration effective entre le champs universitaire et associatif existent:

2.1. Projet internationaux : le berbère comme langue de la culture d'origine en Europe :

En 1996 avait été lancé un projet européen intitulé "Development of a Curriculum for Home Language Instruction (HLI) for North African and Turkish children in Europe in primary and secondary education (1996-1999)", financé par l'Union Européenne. Lancé et dirigé par cinq universités dans le cadre d'un réseau Socrates, Action II Comenius de Coopération Universitaire (Berlin, Paris, Grenade, Londres, Tilburg), ce projet se proposait de créer des matériels pédagogiques pour l'enseignement des langues maternelles des enfants d'origine nord-africaine en Europe : le berbère pour les universités de Berlin, Tilburg et Grenade et l'arabe dialectal pour Londres et Paris. Ce projet a débouché sur la publication d'un livret du maître et d'un manuel¹¹ rédigés en caractères latins. Là encore, la collaboration des associations berbères a été fondamentale dans la réussite du projet. Notamment en ce qui concerne la localisation et la sélection des écoles et des élèves, mais aussi par la mise en confiance nécessaire et préalable entre les chercheurs et les familles.

2.2. Le bac berbère en France

Il était possible dès les années 1950 de choisir le berbère parmi les nombreuses langues en tant qu'épreuve facultative orale au Baccalauréat. Alors qu'en 1978 et 1979 seuls 30 et 40 candidats avaient subi cette épreuve pour les trois académies d'Ile-de-France, ce chiffre atteindra en 1995, année du passage à l'écrit de cette épreuve, un effectif de 1534 candidats. Parmi les difficultés majeures auxquelles ont été confrontés les responsables de l'élaboration des

épreuves, nous relèverons la contradiction immanente à l'application de cette décision du Ministère de l'Éducation Nationale, qui introduit une épreuve écrite pour une langue dont il n'aura jamais assuré auparavant l'enseignement dans les lycées et collèges.

C'est à ce niveau qu'interviendra la jonction des efforts entre les champs universitaire et associatif. L'un se chargeant d'élaborer et de corriger les épreuves et de confectionner un document-guide du bac¹² (INALCO), l'autre en essayant tant bien que mal de mener à bien la formation-préparation des candidats ainsi que la diffusion de la brochure. L'épreuve qui portait sur le kabyle (77%) et le tachelhit (23%) inclut actuellement d'autres dialectes comme le rifain¹³.

La signature le 7 mai 1999 par la France de la *Charte européenne des langues régionales ou minoritaires* du 05.11.1992 ouvre-t-elle de nouvelles perspectives pour une possible reconnaissance du berbère comme langue de France? En effet, en reconnaissant aussi l'existence de "langues sans territoire", le document met le doigt sur une réalité linguistique française qui transcende celle des "langues régionales". Du coup, la France ne peut plus faire l'économie du débat sur la place de certaines langues importantes de l'immigration, comme le berbère, pour lesquelles certains chercheurs réclament depuis un certain nombre d'années déjà un statut de "langue de France"¹⁴. Cette position se voit aujourd'hui confortée par le professeur Bernard Cerquiglini, qui avait été chargé par les autorités françaises de dresser l'inventaire de ces "langues de France". Le linguiste, tout en préférant parler de "langues historiques", plutôt que de "langues sans territoires", retiendra en effet une lecture plus large et plus diversifiée de la réalité linguistique française: "De nombreux citoyens des départements français d'Afrique du Nord parlaient l'arabe ou le berbère", écrit-il avant d'ajouter: "Certains, pour des raisons sociales, économiques ou politiques (en particulier les harkis), se sont installés en France métropolitaine, sans cesser d'être des ressortissants français; ils vivent encore, et parlent leurs langues, ou bien leurs descendants ont conservé une pratique bilingue. Cette situation semble correspondre exactement à celle des langues régionales ou minoritaires visées par la charte". Se référant aux objectifs de la charte, le rapporteur rappellera en outre que "Le berbère n'est protégé par aucun pays, il est même

menacé”, et ce contrairement à d’autres langues de l’immigration comme l’italien, le portugais, le chinois ou le polonais, qui bénéficient d’un statut de langues nationales et officielles dans les pays respectifs d’origine et sont, de surcroît, enseignées comme langues étrangères en France¹⁵.

Sommes-nous donc sur la voie royale d’une reconnaissance du berbère? Tel ne semble pas être en tout cas l’avis du Conseil Constitutionnel français¹⁶ qui a freiné net l’élan des observateurs les plus optimistes en opposant un refus net et catégorique à la ratification du traité en considérant que la charte européenne des langues régionales comporte “des clauses contraires à la constitution”. L’apparente divergence sur la question affichée publiquement à cet égard par les différentes institutions françaises est-elle vraiment sincère? La question mériterait en tous cas d’être posée.

La bataille, menée de front par les associations et quelques représentants du champ universitaire est donc loin d’être gagnée, il n’en demeure pas moins que les perspectives d’une amélioration de la situation du berbère en France ne semblent jamais avoir été aussi bonnes, d’autant que la bataille menée pour la ratification de la charte semble commencer à mobiliser différents groupes minoritaires (basques, occitans, bretons, corses etc...) appuyés par diverses personnalités, auxquels se joignent quelques secteurs du mouvement associatif berbère¹⁷. Quoiqu’il en soit, une reconnaissance du berbère ne pourrait s’arracher que si le rapport de force changeait. Autrement dit, une modification de la position du gouvernement à cet égard passera nécessairement par une pression suffisamment forte des représentants berbères. Ce qui suppose un très grand renforcement du mouvement associatif, une cohésion plus marquée de ses positions et surtout une présence plus forte sur la scène publique et politique française. C’est seulement à ce prix que pourrait être arraché une prise en charge sérieuse de la langue berbère. Les épreuves du Baccalauréat et plus largement le processus du passage à l’écrit étant partie prenante de ce processus.

3. Les projets individuels

3.1. La Brtv

En l'absence de cette prise en charge, tout ce qui se fait dans ce domaine relève donc d'initiatives individuelles ou de groupes. C'est dans cette perspective que s'insère la création de la première chaîne de TV et Radio berbères (BRTV) qui a vu le jour le 1er janvier 2000 et diffuse, depuis Paris, ses programmes par satellite en Europe et en Afrique du Nord. Au-delà de la grande importance symbolique liée à la création de la première et pour le moment unique télévision en langue berbère dans le monde, il est certain que le seul fait de son existence implique un saut qualitatif impressionnant dans le domaine de la fixation, voire de la création linguistique. D'une part en raison des très grands besoins terminologiques qu'impliquera une grille de programmation en langue berbère, d'autre part pour l'impact psychologique et l'effet multiplicateur - donc normatif - de la télévision. Le manque de matériaux développés directement en langue berbère – notamment de dessins animés, reportages ou documentaires scientifiques – rend nécessaire un travail titanesque de doublage que même la plus extrême mobilisation des seuls moyens existants ne saurait couvrir.

Cependant, pour qu'une télévision berbère réussisse, il me semble nécessaire qu'elle s'implante surtout en Kabylie, devenir un programme de proximité pour réconcilier un public kabyle qui s'est toujours senti complètement ignoré par la télévision nationale. Par ailleurs, du point de vue strictement financier et viabilité économique, il est douteux que le seul marché de l'immigration kabyle française suffise pour être porteur.

Néanmoins, pour peu que cette chance soit saisie, cette expérience est non seulement une aubaine pour le mouvement identitaire berbère en général, mais pourrait au plan universitaire, se transformer en un véritable laboratoire terminologique dans le processus d'aménagement linguistique qui, est-il besoin de le rappeler, se déroule depuis son lancement en marge des autorités politiques et administratives du pays d'origine. La création et le lancement de la BRTV est sans nul doute une expérience à laquelle devraient

s'associer et collaborer les institutions universitaires et de recherche berbères en Europe comme en Afrique du Nord.

3.2. Les livres pour enfants

Le berbère est parfois intégré dans d'autres projets concernant les langues minoritaires ou régionales en Europe. Citons à cet effet l'excellent travail effectué par l'*Association des Juristes Berbères de France* à Paris qui a déjà à son actif la publication de deux séries : "Yidir d Masin" (quatre numéros, 1996) ainsi que "Deïmuc amaâmuc" (Secrétariat Européen de Coédition pour les Enfants, 1994). Citons enfin dans ce même ordre d'idées une autre petite expérience similaire, rifaine cette fois, même si l'idée de l'auteur, fondateur du groupe musical celto-berbère *Tayfa*, est née lors d'un concert de son groupe dans sa ville natale de Bgayet (Kabylie) en 1992. Le livre, intitulé *Ajkuk* (Editions Peuple et Culture), est un conte pour enfants, financé par le programme Comenius et rédigé en plusieurs langues, dont le rifain.

Outre ces projets, il conviendrait de citer également certaines initiatives individuelles de certains auteurs qui aboutissent parfois à la publication de livres d'enfants¹⁸ ou l'enregistrement de matériels audiovisuels (cassettes-audio ou video) destinés au jeune public¹⁹. Tous les auteurs ou éditeurs s'accordent à dire que l'écoulement des produits en berbère est très laborieux dans la diaspora.

3.3. Un terrain encore en friche : l'amazighe, l'écriture et le commerce

Indéniablement, le champ politique n'a cessé d'être investi par de nombreux militants berbères qui depuis des générations ont porté le flambeau de la revendication identitaire. De même, une des faiblesses les plus criantes du mouvement associatif a été et demeure en grande partie le peu de moyens financiers et le manque de professionnalisme de la majorité de ses membres. S'il y a un domaine qui a été jusqu'à présent royalement négligé dans le processus de revendication identitaire, c'est bien l'aspect économique. Le berbère ne nourrit pas son homme. Le cas de l'expérience catalane l'illustre parfaitement, où pour ne citer que l'exemple de la publicité gouvernementale ou para-

gouvernementale, celles-ci apparaissent obligatoirement en catalan. Il n'est pas difficile d'imaginer les conséquences économiques positives qu'aurait par exemple l'usage du kabyle rien que dans ce domaine.

Même si la situation politique et l'absence de statut quelconque pour le berbère ne permettent pas une comparaison, loin de là, il est cependant imaginable que le berbère puisse au moins investir le domaine de la publicité commerciale. C'est là qu'apparaît avec évidence la disjonction totale du secteur économique des préoccupations du Mouvement berbère. Et ce autant dans les pays d'origine qu'en Europe. Pourtant les lois du commerce et de la concurrence permettent de croire qu'un comportement "militant" des consommateurs berbérophones pourrait influencer sur les attitudes des commerçants ou des industriels. Pour revenir à l'Espagne, les îles Baléares et notamment Majorque, qui connaît un afflux constant de touristes allemands, vivent actuellement un conflit assez curieux : les autorités locales se plaignent du fait que les restaurants et les bars n'affichent plus leurs prix et menus qu'en ... allemand! A méditer. Tout reste donc à faire dans ce domaine pour les élites du mouvement identitaire kabyle et berbère en général. Pourtant, le terrain n'est dans ce domaine pas complètement vierge. En effet, dans la capitale kabyle, quelques enseignes en berbère – en général en alphabets tifinagh – décorent depuis quelques années déjà les frontons de certains magasins. Même la publicité en berbère commence timidement à pointer à l'horizon. Des exemples très peu nombreux existent. C'est le cas par exemple de la limonaderie Hamidouche-Ithri qui utilise dans son étiquetage le slogan berbère suivant : *Tissit i wid yefuden idles* [sic] (la boisson de ceux qui ont soif de [leur] culture)²⁰. Ce message est non seulement un exemple clair, mais aussi parfaitement édifiant quant à la relation suggérée entre l'engagement pour sa propre culture et le soutien aux entreprises qui soutiennent commercialement la langue amazighe en l'introduisant dans l'étiquetage et la stratégie commerciale en général et ce sans attendre l'intervention de l'Etat ou l'application d'une véritable politique d'aménagement linguistique. Une évolution qui n'en est, certes, qu'à ses premiers balbutiements, mais qui, pour peu que la société civile s'y engage, devrait constituer une suite logique dans tout processus de normalisation linguistique au sens catalan du terme : il est "normal" de s'adresser en kabyle à une population kabyle. Bien évidemment, le

slogan n'a pu apparaître sur l'étiquetage que parce que l'entreprise en question sait que le texte en berbère peut être lu, compris et assimilé. Chose inimaginable dans les années 70, mais possible dans la phase actuelle de "normalisation" de l'écrit.

Pour toutes ces activités, les associations comme les individus ont besoin de recourir à une écriture et donc à des règles plus ou moins acceptées par une majorité des utilisateurs.

Bien sûr, les systèmes de notation utilisés ne sont pas homogènes et il existe un certain nombre de divergences entre les systèmes utilisés dans les différents secteurs producteurs et/ou utilisateurs de l'écrit berbère; elles seront plus importantes entre les berbérophones marocains – notamment rifains- et kabyles, elles le seront nettement moins entre les usagers kabyles.

4. La situation actuelle

4.1. Les convergentes

4.1.1. Les caractères latins

D'abord, il faut signaler un point commun à toutes les associations, et à toutes les initiatives: **l'utilisation des caractères latins** pour la transcription du berbère est – sauf quelques rares cas – générale en Europe : ceci vaut pour les revues, les livres, les projets comme Comenius, les bulletins, brochures administratives (Francfort)...

4.1.2. Notation et règles d'écriture

Le débat entre notation phonétique ou phonologique ne semble plus d'actualité au sein de l'écrasante majorité des associations berbères. Cette option, majoritaire en Europe, s'explique peut-être aussi par l'apport des nouvelles composantes des associations berbères, mieux formées et donc plus réceptives aux faits linguistiques que leurs aînés.

Dans un but de vulgarisation et d'homogénéisation, un bon nombre de revues du champ associatif européen contiennent

généralement des tableaux représentant leur propre système de transcription (voir les exemples de *Imazighen ass-a*, *Amazigh Voice*, *Taziri*, *Adrar-Niewsbrieef*. Les problèmes du choix des graphèmes ne se posent plus en général. Aucun problème non plus pour accepter certains principes comme le fait de ne pas noter la spirantisation, de marquer la durée ou l'intensité consonantique par le dédoublement etc... Notons toutefois que les règles d'écriture – probablement peu connues - ne sont pas respectées de manière systématique par les auteurs. Des contradictions, des erreurs apparaissent dans les mêmes textes. Beaucoup d'incertitudes sont visibles également dans des questions comme le trait d'union, l'orthographe de certaines classes de mots (comme p. ex. en onomastique, des problèmes liés aux phénomènes d'assimilations et autres questions relatives à la ponctuation, les majuscules etc...).

4.2. Les divergences ou innovations particulières

Le bas niveau des connaissances sur la langue et culture berbères des membres de ces associations est parfois surprenant. Il existe bien entendu des différences notables entre les associations et les membres eux-mêmes, notamment du point de vue de la domination et de la connaissance des règles de la notation du berbère.

En France, plus concrètement à Paris et en banlieue, mais aussi en province (Lyon, Nantes, Bordeaux ...) les règles de transcription suivies sont en général celles qui sont préconisées par l'INALCO qui, comme on le sait, s'inscrivent dans la lignée d'une longue tradition berbérissante, marquée par le travail de Mouloud Mammeri (annexe I).

Outre le prestige dont jouit cette institution universitaire dans le domaine berbère, il est certain aussi que le fait que l'INALCO soit chargée par le Ministère de l'Éducation Nationale d'élaborer et de développer les épreuves de berbère du Baccalauréat conforte le choix des associations, dont beaucoup de membres sont des candidats potentiels aux épreuves du Baccalauréat berbère.

Malgré les divergences qui peuvent exister entre les différentes associations kabyles -et dieu sait qu'elles existent- il se dégage tout de même une nette tendance à une homogénéisation des règles et pratiques

d'écriture. Cette homogénéisation atteint même le continent américain où l'ACAA pratique également le même système (annexe II).

4.2.1. Pratiques spécifiques

Les divergences apparaissent au niveau de certaines pratiques comme l'usage du trait d'union, la notation des **affriquées** /ʃ/ et le /ʷ/ [normalisés respectivement en : /tt/ puis en /t/ et /zz/, des **labiovélares** avec la question de l'exposant (petit rond ou *w*) non définitivement tranchée, dans l'usage de la notation de la pharyngale sonore `ayn ou encore certains points comme les assimilations dans la chaîne (faut-il les noter ou bien rétablir les structures morphologiques sous-jacentes?).

En revanche, les associations rifaines installées aux Pays Bas ne suivent pas toujours cette lignée. Au début des années 1990, un courant parmi certains jeunes linguistes rifains regroupés majoritairement autour de quelques associations faisait circuler un système de notation qui se voulait spécifique au rifain.

4.2.2. Tarifit Standaard Alphabet

Ce groupe est allé jusqu'à proposer des démarches officielles auprès des autorités néerlandaises en vue de vulgariser un alphabet rifain standard de ... quarante lettres. Un bref coup d'oeil sur le tableau permet de déceler rapidement les problèmes que pose le système, dont le plus important est sans doute la notation des allophones et/ou des caractéristiques non distinctives des dialectes du nord comme la spirantisation (annexe III).

4.2.3. Le colloque d'Utrecht

Mais là encore, le panorama est en train de changer très rapidement puisque toutes les associations rifaines ne sont pas partisans de cette solution et appliquent également les préceptes et règles générales du système phonologique. Ceci est par exemple le cas des associations de rifains d'Allemagne qui éditent la revue *Taziri* à Francfort (annexe IV). Notons à ce sujet que cette tendance se généralise de plus en plus et s'installe chaque jour plus fortement aux

Pays-Bas, notamment depuis la tenue d'un premier colloque international sur la normalisation du rifain dans la ville d'Utrecht en novembre 1996 qui a abouti à la recommandation des principes phonologiques dans la transcription du rifain (annexe V).

Conclusion

A l'heure où l'on parle dans les milieux berbérissants d'Algérie et du Maroc d'aménagement linguistique, il semble évident que la discussion en Afrique du Nord ne peut faire abstraction des évolutions dans la diaspora. Bien loin de rester en marge des derniers développements en Afrique du Nord, les associations berbères de la diaspora s'efforcent de mettre à profit des conditions politiques et matérielles plus favorables dans les pays d'accueil pour se lancer dans des projets et des expériences difficilement réalisables dans les pays d'origine. Il est à cet égard significatif que l'écrasante majorité des travaux scientifiques, mais aussi de la production littéraire en général soit publiée en France, principalement à Paris pour le kabyle et de plus en plus aux Pays-Bas pour le rifain.

L'exploitation à bon escient des nouveaux moyens de communication comme l'internet permet aujourd'hui à différents groupes berbérophones – autrefois complètement isolés les uns des autres - de transcender les distances et d'amorcer des rapprochements pour se découvrir mutuellement et favoriser ainsi une approche de plus en plus convergente et globale des problèmes communs. La défense et la revalorisation de la langue et de la culture berbères demeurent l'objectif principal commun.

Nous sommes d'une part confrontés à une évolution qualitative incontestable dans les pays d'origine et dans la diaspora. Cependant, et c'est là que le bât blesse, l'observateur, même le plus éloigné, ne peut s'empêcher de relever, dans les pays d'origine, la récupération politique d'un mouvement berbère considérablement affaibli, divisé et incapable de retrouver ses marques.

En Europe, la disproportion patente entre le nombre de berbérophones en France²¹ et le peu de résonance de cette force potentielle sur la scène politique est révélatrice des faiblesses

structurales du mouvement associatif. L'arrivée d'une nouvelle génération, mieux formée et plus ouverte, permet d'aborder plus rationnellement les questions en suspens, mais en même temps imprime un cachet nouveau à ces associations, de plus en plus tournées vers la France et vers les problèmes sociaux de l'intégration.

Sur le plan des choix et décisions linguistiques, on semble se diriger vers une vision plus réaliste et de plus en plus consciente des spécificités locales, tablant sur les parlers régionaux et se détachant peu à peu d'un mythe pan-berbère.

Pourtant et malgré tout, le mouvement associatif, autant en Europe qu'en Kabylie subsiste, résiste. Une conscience berbère existe bel et bien. Elle est en tout cas fortement ancrée en Kabylie, même si, par défaut, elle se limite à certaines attitudes de loyauté, à une déclaration de bonne foi ou de bonne volonté individuelle. Tant en Europe qu'en Afrique du Nord. C'est principalement à ces efforts épars que sont aussi dues les avancées du mouvement revendicatif berbère. Le passage à l'écrit est le fait de personnes, d'individualités ou de groupes de personnes, qui, en dehors de toute intervention ou contrôle des Etats ont, contre vents et marées, réussi à créer les conditions nécessaires pour mener le berbère à la phase actuelle de passage à l'écrit et imposer, en Europe comme en Algérie, un système d'écriture basé sur des caractères latins comme un choix irréversible. Cette perspective ainsi que le capital-expérience accumulé – malgré tout - par les associations culturelles berbères de la diaspora devrait inciter à un renforcement de la collaboration entre les membres de la communauté berbère des deux rives.

Mais tous les acquis risquent de s'avérer insuffisants pour la survie du berbère que guettent surtout deux dangers.

En Europe, le manque de compétitivité de la langue berbère, son absence dans la communication quotidienne et l'inexistence de perspectives professionnelles liées à son apprentissage et/ou enseignement altèrent considérablement son attrait, bien souvent réduit à une lointaine nostalgie des origines.

En Algérie la désaffection des intellectuels, des forces

économiques et politiques ainsi que l'absence d'une conjonction des efforts des différentes catégories sociales, révèlent l'inexistence d'un véritable projet politique, résolument tourné vers la Kabylie et ses intérêts. Le règne du syndrome nationaliste, parfaitement intériorisé par les élites berbères, musèle les aspirations véritables et menace à terme l'avenir du berbère. La situation du Maroc n'est de ce point de vue guère bien différente.

C'est dans cette perspective qu'il faudrait inscrire le débat sur la réussite ou l'échec du passage à l'écrit.

Annexe I : système de transcription de la revue *Imazighen ass-a* (Paris)

Annexe I : système de transcription de la revue *Imazighen ass-a* (Paris)

T a m a z i g h t

TRANSCRIPTION DU BERBÈRE

lettre	valeur	e x e m p l e s
a	a	aman, abrid, accl, ahel, azel, aqzin
æ		æebbuḡ, le m mart, æ mud
b	b	bibb, lhbaqt, bahu, ibawn, abyas
v	v	baba, abrid
c	ch	amcic, amuc, akcuḡ, acikel, acemrar
ç	tch	açamar, eç
d	d	agenduz, tudert, dat, denneḡ
the		adrar, din
ḡ		aḡar, iḡes, aḡil, aḡu, siḡa
e	e	els, ales
f	f	deffer, tafunast, asafu, afus, afaras
g	gue	argaz, eglu, agadir, ageyyu
g		igenni, agu, aseḡmi
ḡ	dj	afenḡal, eḡ, ḡenc, ḡirt
h		ashewhew, aherḡ
ḥ		ḥajit, taḥanuḡ, araḥar
i	i	azikkif, win, imi, inisi, iḡa
j	j	ikiji, ljmast, ajenwi, inijel, lqijf
k	k	nak, askiwn, ibki, tūkit, akal, cek
k		ikerri, akal, ikzin, krez
l	l	afulus, ul, azalaf, laḡ
m	m	tadmimt, imi, amrar, maslay, em ay
n	n	anu, tamunt, asennan, mani
q		tamacaḡ, tuqqna, aqcic
y	gh	ayaras, tamyart, ayyul, aseḡ, iywa
r	r	tabarart, ageḡrur, azrar, tira, ruxa
ḡ		anzaḡ, ḡwu, ciḡawt
s	s	saras, isalan, asafu, asif, seḡ
ṣ		ṣabun, axṣay, aṣk
t	t	yat, tafuk, ntu, nettat
t		tamurt, tafat, tasa, tisit
t	tt	taḥbuḡ, tiḡḡ, taḡput, tameḡḡ, tiḡ, miḡ
t	ts	tayeḡ
u	ou	uzzal, ailmud, amur, ul, amedduker
w		awal, awren, tifawt, anwal, ibarkaw
x	kh	ax, aḡrux, lexla, tafḡuxt, xatiḡ, xtiiti
y	y	eyyan, ayduḡ, ayla, tayri, ayyaw
z	z	izimer, tamazirt, zund, azwar
z	zz	aggaz, timḡin, aḡar, raḡ
é	é	téndaḡ
ä		eyyän
o	o	amenokal

Quelques règles élémentaires d'écriture.

Les règles de transcription du berbère s'inspirent beaucoup de l'alphabet phonétique international qui a été toutefois aménagé pour en faire un outil usuel.
Un certain nombre de règles doivent être maîtrisées: ...

1/ Un son = une lettre
exemple : amcic, amuc "chat"

2/ Emphase : un son emphatique est rendu par un point souscrit :
exemple : izi (mouche), **iẓi** (vésicule biliaire).

3 / Les lettres suivantes : b,d,g,k,t, peuvent prendre 2 valeurs: spirante et occlusive, les spirantes ne se retrouvent que dans certains parlers berbères du Nord (rifain, kabyle, chaoui, tamazight...)
exemples : **adrar** (montagne) - **aldun** (plomb)
akal (terre) - **ibki** (singe)

4 / La tension est marquée par le redoublement de la consonne correspondante. Il existe 2 types de tensions :
a / tension lexicale : **axxam** "maison", **tanemmirt** "merci"
b / tension grammaticale : **izzi** "il s'est retourné" - **izi** "mouche", **iffer** "il s'est caché" - **ifer** "feuille".

P.S. : Il est évident que nous ne pouvons en quelques lignes résumer la totalité des règles de transcription et de la grammaire berbère. Nous vous invitons à vous référer aux manuels cités dans la revue (article: berbère au bac en France, p. 33). N'hésitez pas à nous contacter pour toute information concernant l'enseignement de la langue berbère.

POÈME ZAYAN

uc iyi cwi n ddunit n ag n trea
u ma idda x tader tatea ur igi cci winu
ur dmicex a lkisan a digun tseksiwex
ur dmicex aherrabi a t id asiḡ qirem
ur dmicex ay afus uberrad a k tqamex
ur dmicex aḡeggam udmel ad ikk tama
ur dmicex cmae ad itaddum yer s ixf.

*accorde-moi un peu de ce monde que je vois
car quand je serais sous terre plus rien, né sera en mon pouvoir
je ne chercherai plus à contempler les verres à thé
je ne désirerai plus prendre mon fusil pour aller le voir
je ne voudrai plus le manier à ansé de la thidière
je ne songerai plus à mes côtés les tatouages des jolles poitrines
ni à voir les bougles dégouter du sommet.*

(In Agenda Berbère, 1982)

Les labio-vélaires de b, g, v, q et k sont notées respectivement b°, g°, v°, q°, et k°.

Pour éviter toute confusion, nous avons opté pour l'utilisation de la même transcription pour tous les textes berbères. C'est un choix que nous avons fait afin d'homogénéiser et d'uniformiser l'écriture berbère dans notre publication.

ṣ = c, e = é, ä = ä, ə = e, ž = j, ...

Imazighen **Ass-a n° 2-3, Mars 1995** **19**

366

Annexe II : système de transcription de la revue *ACAA* (USA).

11	<i>The Amazigh Voice</i>	Summer 1997
<p>Lemmer si zik neṭṭay ʔef izerfan nney. Lemmer ... Tilaq tura, mebla ma nergem medden, mebla imenʔi, a nessiwed a nili am iʔerfan (<i>peuples</i>) nniḍen. Nekni s Imaziʔen/Timaziʔen n tura, ma yella neqqim akken nella tura, tarwa nney ad ay-tergem, a d-inin: "Imawlan nney ur ay-d-ggin kra, ddren ger igenni d tmurt ..."</p> <hr/> <p>A s-nini i yal yiwen/yiwet yeṭsurun "tamaziʔt di llakul" yerna yeʔra: Gur-kyur- m 6 wagguren, ma yella teṭṭaruḍ ara tamaziʔt, ur teṭmeslayed ara tamaziʔt, ur neṭṭamen a r a b e l l i keččini/kemmini tcerweḍ</p> <hr/> <p>Dacu kan ma yella nessawed kra n wass a neseu Awanek, am iʔerfan nniḍen, ilaq a necrew tidi, i wakken yal amdan ad yeseu izerfan-is, ama d aerab ama d acinwa.</p> <p>Awal aneggaru</p> <p>Nnan: "Alʔem ur yeṭwali ara tazagurt-is, yeṭwali kan tazagurt n umaddakel-is." Nnan dayen: "Win yeskanayen s s uḍad-is ʔer medden, iteṭṭu belli 3 idudan i iweghen ʔur-s."</p> <hr/> <p><small>Political scientist, Tamazgha Association, Germany</small></p>	<p>Omar Derwiche</p> <p>IDIREZ N WAWAL</p> <p>Tutlayt n wawal Temyalay t-tin wuzzal D ukeccu d wuffal Ghef ukud ammerwal Tett ef afus s tilawt</p> <hr/> <p>Acengu d ud'ggwal Ggullen asemsel Itamm-as i wawal Imal ad ur ilal Ur as-neggat tamawt</p> <hr/> <p>Tisliṭ n Kel Akal Tenmala yat-tennal Tizzit ikkan agudal A kwen-it-tagħ adwal A yaz'ref tuker tkendawt</p> <hr/> <p><small>Igwelmimen arim 03 Yanayer 2946</small></p> <p>ZAYD U H'MED</p> <p>Ur illi d aneccad Ur iggi ah'eddad Ur iggi aneggwad Maka igga t-czzt</p> <hr/> <p>Iz'ra lba'el yugga-d Inker gher l'jihad</p>	<p>Ur issutir tighrad Inurez g tazegdi</p> <hr/> <p>S ud'emmisi ifafa-d Iftel ar ghur wudad Itca laz' isew fad Ineqqer-as i wgar</p> <hr/> <p>Ass-nnagh ilula-d Yitri ghif l-ibad Iti-nnagh issudda-d I medden ayt ifesti</p> <hr/> <p>Ar'umey yusi-d accad S alemssi n Zayd U H'med Isset yan l-cadad G-winna iran ibeddi</p> <hr/> <p>Ye'z m' u<daw tinejrad Tinghir, kerdus, amsed Ghif l-jenn l-leblad Issgerd awru n igdi</p> <hr/> <p>Ameqwan g la<yad Ag cfan is yenghed S ugari ika tiqqad Ar ghurem a tad'uri</p> <hr/> <p>Ass-a lah' Zayd U H'med Ass-a yedder Zayd U H'med Ass-a isul Zayd U H'med Amazigh amer'uki</p> <hr/> <p><small>Tizi n Imenayen, Djambir 1990</small></p>

Annexe III : Tarifit Standaard Alphabet

Annexe III : Tarifit Standaard Alphabet

Adrar-Nieuwsbrief, jaargang 2, nummer 4, Juli/september 1996

2

TARIFIT STANDAARD ALFABET				
<i>Latijnse letters</i>			<i>Tifinagh letters</i>	
a	aman	'water'	ⵏ	ⵏⵏ
i	ini	'zeg'	ⵉ	ⵉⵉ
u	uccen	'wolf'	ⵓ	ⵓⵓ
e	teḡga	'zij deed'	ⵉⵓ	ⵉⵓⵓ
ε	eebbez	'druk!'	ⵉⵓⵓ	ⵉⵓⵓⵓ
γ	ayrum	'brood'	ⵓⵓ	ⵓⵓⵓ
r	urar	'feest'	ⵓ	ⵓⵓ
f	taruḡ	'long'	ⵓⵓ	ⵓⵓⵓ
f	aḡyem	'kameel'	ⵓⵓ	ⵓⵓⵓ
s	su	'drink'	ⵓ	ⵓⵓ
š	ašemmiḡ	'wind'	ⵓ	ⵓⵓ
c	cek	'jij'	ⵓ	ⵓⵓ
č	učma	'mijn zus'	ⵓ	ⵓⵓ
m	uma	'mijn broer'	ⵓ	ⵓⵓ
w	awray	'geel'	ⵓ	ⵓⵓ
y	yis	'paard'	ⵓ	ⵓⵓ
f	afunas	'steer'	ⵓ	ⵓⵓ
l	kilu	'kilo'	ⵓ	ⵓⵓ
n	anu	'put'	ⵓ	ⵓⵓ
j	yejju	'nam op voorraad'	ⵓ	ⵓⵓ
j	yejju	'hij prikkte'	ⵓ	ⵓⵓ
x	ixef	'zelf'	ⵓ	ⵓⵓ
d	imendi	'koren'	ⵓ	ⵓⵓ
d	aḡan	'darm'	ⵓ	ⵓⵓ
d	aḡeḡ	'graf'	ⵓ	ⵓⵓ
d	aḡḡiḡ	'vogel'	ⵓ	ⵓⵓ
t	tuya	'er was'	ⵓ	ⵓⵓ
t	taddart	'thuis'	ⵓ	ⵓⵓ
t	baḡaḡa	'aardappelen'	ⵓ	ⵓⵓ
h	ihwa	'hij daalt af'	ⵓ	ⵓⵓ
h	henna	'oma'	ⵓ	ⵓⵓ
q	qqim	'ga zitten!'	ⵓ	ⵓⵓ
g	agadir	'Agadir'	ⵓ	ⵓⵓ
g	aseḡnu	'wolk'	ⵓ	ⵓⵓ
g	iḡa	'hij bestaat'	ⵓ	ⵓⵓ
k	kenniw	'jullie (mann.)'	ⵓ	ⵓⵓ
k	iḡarri	'schaap'	ⵓ	ⵓⵓ
b	aḡembub	'gezicht'	ⵓ	ⵓⵓ
p	pappa	'brood'	ⵓ	ⵓⵓ
z	izi	'vlieg'	ⵓ	ⵓⵓ
z	izi	'gal'	ⵓ	ⵓⵓ

20

*Annexe IV : système de transcription de la revue rifaine Taziri
(Francfort).*

Annexe V : notation usuelle du rifain (Utrecht, 21-23.11.1996)

[Extraits des propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère (Inalco
1996)]

- L'atelier "notation usuelle" considère unanimement que quelles que soient les résonnances historiques et symboliques du recours aux tfinaghs ou l'intérêt idéologique de l'utilisation de l'écriture arabe, il faut impérativement s'en tenir, en accord avec la tendance largement dominante à l'échelle du monde berbère, aux caractères latins pour la notation usuelle.
- Dans tous les cas, le /r/ étymologique sera noté ; il sera prononcé ou non selon le locuteur et la région en cause. Parallèlement on se limitera pour la notation "usuelle" du rifain aux trois voyelles de base (/i,u et a/) ; la possibilité de lire ces voyelles comme des segments vocaliques allongés reste totalement ouverte.
- On maintiendra la voyelle neutre dans la position qu'elle occupe dans le mot isolé, mot isolé défini comme l'unité lexicale avec ses marges grammaticales non-mobiles.
- On fait l'économie des mutations phonétiques en rifain (l > r; ll > ġ; lt > č), en restituant dans les contextes nécessaires la forme pan-berbère du phonème.
- Pour une notation usuelle du rifain, il est inutile de tenir compte explicitement de la spirantisation et l'on écrira dans tous les cas : b, d, d, g, t, k quelle que soit la réalisation effective.
- La spirantisation, phénomène synchronique ou dynamique, ne sera pas notée dans la graphie usuelle du rifain.
- La labio-vélarisation, non ou faiblement distinctive, ne sera pas notée dans la graphie usuelle, à l'exception des rares contextes où il peut y avoir opposition. Dans ce cas, elle sera représentée par le petit ° en exposant.
- La liste des contextes où elle peut avoir pertinence sera établie pour chaque parler rifain.
- Tous les cas d'assimilations, consonantiques ou vocaliques, dans la chaîne (à la frontière des morphèmes) seront désassimilés et rétablis dans leur forme phonologique (et syntaxique).

Annexe V : notation usuelle du rifain (Utrecht, 21-23.11.1996)

[Extraits des propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère (Inalco 1996)]

L'atelier "notation usuelle" considère unanimement que quelles que soient les résonnances historiques et symboliques du recours aux tifinaghs ou l'intérêt idéologique de l'utilisation de l'écriture arabe, il faut impérativement s'en tenir, en accord avec la tendance largement dominante à l'échelle du monde berbère, aux caractères latins pour la notation usuelle.

Dans tous les cas, le /r/ étymologique sera noté ; il sera prononcé ou non selon le locuteur et la région en cause. Parallèlement on se limitera pour la notation "usuelle" du rifain aux trois voyelles de base (/i, u et a/) ; la possibilité de lire ces voyelles comme des segments vocaliques allongés reste totalement ouverte.

On maintiendra la voyelle neutre dans la position qu'elle occupe dans le mot isolé, mot isolé défini comme l'unité lexicale avec ses marges grammaticales non-mobiles.

On fait l'économie des mutations phonétiques en rifain (l > r; ll > P; lt > ©), en restituant dans les contextes nécessaires la forme pan-berbère du phonème.

Pour une notation usuelle du rifain, il est inutile de tenir compte explicitement de la spirantisation et l'on écrira dans tous les cas : b, d, Ĩ, g, t, k quelle que soit la réalisation effective.

La spirantisation, phénomène synchronique ou dynamique, ne sera pas notée dans la graphie usuelle du rifain.

La labio-vélarisation, non ou faiblement distinctive, ne sera pas notée dans la graphie usuelle, à l'exception des rares contextes où il peut y avoir opposition. Dans ce cas, elle sera représentée par le petit ° en exposant.

La liste des contextes où elle peut avoir pertinence sera établie pour chaque parler rifain.

Tous les cas d'assimilations, consonantiques ou vocaliques, dans la chaîne (à la frontière des morphèmes) seront désassimilés et rétablis dans leur forme phonologique (et syntaxique).

-
- 1 - Notons quand même que l'Université de Cadix a introduit depuis octobre 1996 un enseignement obligatoire du berbère dans le cadre des études arabes et islamiques. Dans le reste des pays européens, les enseignements de cette langue et culture ne dépassent guère le statut d'une langue "d'appoint", exploitée surtout dans les études comparatives (études africaines ou chamito-sémitiques par exemple).
 - 2 - Rapport publié dans *Etudes et Documents Berbères (EDB)* 11 (1994).
 - 3 - Rapport de synthèse publié également dans *EDB* 14 (1996).
 - 4- Les propositions adoptées lors des dernières réunions sur ce sujet sont accessibles sur la page Web du Centre de Recherche Berbère de l'INALCO (www.inalco.fr). Elles sont également publiées dans le n° de février 2000 de la revue *Imazighen ass-a* [Paris].
 - 5- Mohand Khellil , "Kabyles en France : un aperçu historique" , in *Hommes & Migrations* : Les Kabyles n° 1179 (1994), pp. 12-18.
 - 6 - La loi qui facilite la création d'associations à caractère non politique n'est ratifiée que le 15.7.1987 par l'Assemblée Populaire Nationale.
 - 7 - Loi 89-11 du 5 juillet 1989
 - 8 - Le 3 février 1967 est créée à Paris l'*Académie berbère d'échange et de recherches culturelles* qui deviendra à partir du 2 mai 1969 Association *Agraw Imazighen*, connue sous le nom d'*Académie berbère*.
 - 9 - (<http://www.eGroups.com/group/amazigh-net>) fondé le 14 septembre 1998, par des kabyles vivant aux Etats-Unis.
 - 10 - Voir la contribution de V. Brugnatelli ici même.
 - 11 - *iles inu. Tasàunt / Likitab I: Tarifit* Tilburg University Press, 1998 (Pays-Bas). La question de l'enseignement des langues et cultures d'origines aux enfants nord-africains en Europe fait l'objet de plusieurs publications, cf. à titre introductif par exemple M. Tilmatine (Sous la dir.) : *Enseignement des langues d'origine et immigration nord-africaine en Europe : Langue maternelle ou langue d'Etat?* Paris: INALCO, 1997.
 - 12 - L'association *Tamazgha* (tamazgha@wanadoo.fr) distribue la brochure "Berbère au BAC" aux lycéens candidats aux épreuves du baccalauréat
 - 13 - Cf. Salem Chaker : "La langue berbère en France : situation actuelle et perspectives de développement", in M. Tilmatine (1997), 15-30.

-
- 14 - Salem Chaker, *ibid.*, p. 29.
- 15 - C. par exp. Libération du 5 juillet 1999 qui consacre un dossier à ce sujet (www.liberation.fr/languesregio/).
- 16 - Décision n° 99-412DC du 15 juin 1999.
- 17 - Voir par exemple l'appel-pétition : "Pour que vivent nos langues" lancé par l'association du même nom (46, rue Branda, 29200 Brest).
- 18 - Par ex. S. Ait Ahmed . *M'hand le chacal. Mënd uccen*. Texte bilingue berbère-français. L'Harmattan, 1997 ou bien chez le même éditeur Akli Azwawi : *Ime,i n Bab Idurar* (Les aventures de Bab Idurar). conte en Kabyle. L'Harmattan 1998. Relevons cependant que certains livres d'enfants – comme la série *Idir d Masin* – sont tellement truffés de néologismes qu'ils sont presque absolument incompréhensibles pour un public moyen.
- 19 - Voir dernièrement : *Uccen d izimer*. Dessin animé en tamazight (kabyle). VHS < Stereo/ PAL - SECAM, Couleur. Amazigh Multimédia* / M. Cherif Oucherif, Hannover, janvier 2000 / Allemagne.
- 20 - D'après la revue *ABC amazigh* n° 27, rapporté sur le réseau Amazigh-net par B. Aourane le 6 Août 2000. Un autre slogan de la même entreprise semble rappeler le texte d'une célèbre limonaderie française : *Zwitt ... Rwitt ... Switt* "secoue-(la) --- remue-(la)... bois-(la)" tout en jouant sur un air musical bien connu du non moins fameux chanteur kabyle Idir.
- 21 - S. Chaker (1997 : 19) estime le nombre total de berbérophones vivant en France à environ un million de personnes.